



## Motion Wallis et Futuna

Le Congrès de la FNEC FP-FO, réuni du 5 au 9 juin 2023, soutient la grève des enseignants du 1<sup>er</sup> degré de Wallis et Futuna, avec leur syndicat FO, pour obtenir notamment l'alignement de leur grille salariale sur celle des professeurs des écoles de la métropole.

Au bout de 5 semaines de grève et face à la généralisation du conflit à d'autres agents de la Fonction publique, le ministère de l'Éducation nationale est enfin sorti de son silence et a ouvert une négociation. Mais les premières réponses apportées sont loin d'être satisfaisantes, pour ne pas dire méprisantes.

Leurs revendications sont plus que légitimes. En effet, il n'y a pas d'école publique sur ce territoire éloigné de la Métropole, l'enseignement primaire étant exclusivement privé et catholique, une convention de concession très proche du contrat d'association de la loi Debré de 1959 faisant foi. Ainsi, le personnel concerné se retrouve chargé des mêmes devoirs que leurs homologues métropolitains et ultramarins sans avoir les mêmes droits pourtant prévus dans le code de l'éducation et appliqués partout ailleurs.

Les grévistes dénoncent la situation dérogatoire pratiquée localement, mettant en évidence une discrimination systémique qu'il faut faire cesser impérativement : « *Ce que nous demandons c'est de la mansuétude de la part de l'Etat en mettant en place une action positive synonyme de reconnaissance, de réparation et de régularisation des droits garantis aux enseignants.* »

Le Congrès de la FNEC FP-FO, avec sa Confédération, apporte tout son soutien à la grève engagée par nos camarades de Wallis et Futuna et exige la satisfaction de leurs revendications.

*A l'unanimité du Congrès*